

PAYS	TOGO
TITRE DU POSTE :	Recrutement d'un Consultant pour l'appui à la mise en place du système intégré de suivi-évaluation et de reporting (SISER) du plan national de développement
OBJET DE LA MISSION	Mise en place du système intégré de suivi-évaluation et de reporting (SISER) du plan national de développement
Date limite de dépôt	09 février 2020
Durée :	45 jours ouvrés s'étalant sur 6 mois
Langue de travail	Français
Type of Contract :	IC
Date estimée de début du contrat :	9 mars 2020

Prière d'envoyer vos propositions (propositions technique et financière) dûment signées à l'adresse e-mail procurement.tg@undp.org avec mention de la référence et l'intitulé du dossier. Votre proposition devra être reçue au plus tard le **09 février 2020**.

1- CONTEXTE ET JUSTIFICATION

En 2018, le Togo s'est doté, au terme d'un processus inclusif et participatif, d'un plan national de développement (PND) pour la période 2018-2022. Adopté par le Gouvernement le 3 août 2018 et lancé officiellement par le chef de l'Etat, le 4 mars 2019, le PND constitue le cadre national de référence pour toutes les actions de développement. Il vise à transformer structurellement l'économie pour une croissance forte, durable, résiliente, inclusive, créatrice d'emplois décents et induisant l'amélioration du bien-être social.

Le PND est articulé autour de trois (03) axes stratégiques majeurs à savoir : (i) mettre en place un hub logistique d'excellence et un centre d'affaires de premier ordre dans la sous-région, (ii) développer des pôles de transformation agricole, manufacturiers et d'industries extractives, (iii) consolider le développement social et renforcer les mécanismes d'inclusion.

Le PND est sous-tendu par un cadre de résultats qui fait ressortir les impacts, les effets et les extrants attendus ainsi que les indicateurs et les cibles. Il est également le cadre de référence pour le suivi de la réalisation des objectifs de développement durable.

Les outils de suivi-évaluation élaborés par le Ministère de la Planification du Développement et de la Coopération depuis 2015 à savoir la politique de suivi-évaluation et le manuel de suivi-évaluation ne sont pas encore bien intégrés dans le système national de planification. Toutefois, on note au niveau sectoriel l'opérationnalisation des dispositifs de suivi-évaluation pilotés par les ministères et institutions, à des niveaux très divers.

En outre, le Dispositif Institutionnel de coordination de suivi et de l'évaluation des Politiques de Développement (DIPD) pris par le Gouvernement en 2010 n'est pas encore révisé pour intégrer le nouveau paradigme de développement (objectifs de développement durable) et s'arrimer au mécanisme de suivi-évaluation du PND. Ce nouveau référentiel des actions de développement (PND) n'a pas encore opérationnalisé son système de suivi - évaluation qui permettrait de bâtir sur les dispositifs de suivi-évaluation sectoriels existants, de les renforcer et de les valoriser à travers leurs contributions à la mesure de la performance de la mise en œuvre des priorités nationales.

Le système de suivi-évaluation du PND se doit donc de renforcer l'efficacité, l'apprentissage et la redevabilité en faisant du suivi-évaluation, une valeur sûre, un outil utile et indispensable pour toutes les interventions de développement.

Le Ministère de la Planification du Développement et de la Coopération sollicite l'appui technique et financier du Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) pour la mobilisation d'expertise en appui à la mise en place du système intégré de suivi-évaluation et de reporting (SISER) du PND.

Les présents termes de référence précisent le contenu de la mission.

2. OBJECTIFS DE LA MISE EN PLACE DU SISER

2.1- Objectif général

L'objectif général est de mettre en place un système intégré de suivi, évaluation et de reporting (SISER) régulier du PND, intégrant les ODD, pour la prise de décisions permettant une mise en œuvre efficace et efficiente du PND.

2.2- Objectifs spécifiques

De façon spécifique, il s'agira de :

-faire le diagnostic du Suivi-Evaluation du PND

- proposer un SISER intégrant les niveaux de suivi, de reporting, les outils, les mécanismes d'assurance qualité, les différentes structures impliquées ;
- disposer d'un outil intégré de collecte et de synthèse de données permettant de faire des notes synthétiques périodiques (trimestrielles et semestrielles) et de produire à temps les rapports de performance sur la mise en œuvre du PND ;
- faciliter une rapide reddition des comptes autour du PND aux niveaux national, sectoriel, ministériel, régional et local;
- élaborer un plan (manuel ou guide) de suivi et évaluation du PND définissant les mécanismes, les outils harmonisés à utiliser à différents niveaux de la chaîne des résultats, les rôles et responsabilités des différents acteurs et parties prenantes.

- mettre en place un dispositif informatisé, intégrant des outils de suivi de la mise en œuvre du PND, sous forme de tableaux de bord aux niveaux politique, stratégique et opérationnel y compris le niveau décentralisé;

3. RESULTATS ATTENDUS

Les résultats ci-après sont attendus à l'issue de la mission :

- les processus clés de suivi, de reporting et de l'évaluation spécifiques au PND, et intégrant les ODD, sont définis ;
- les rôles et les responsabilités des structures directement impliquées dans la mise en œuvre et le suivi-évaluation du PND sont définis ;
- les procédures, outils et méthodes de suivi-évaluation des acteurs chargés de la mise en œuvre du PND sont harmonisés ;
- le système intégré et informatisé de suivi, évaluation et de reporting du PND est mis en place et opérationnel ;
- des tableaux de bord permettant de suivre la mise en œuvre du PND aux niveaux politique, stratégique et opérationnel sont mis en place et opérationnels ;
- un plan (guide) de suivi et évaluation du PND est élaboré et disponible ;
- la production de notes synthétiques périodiques (trimestrielles et semestrielles) du PND est facilitée avec le SISER ;
- les canevas permettant aux ministères et autres parties prenantes de produire des rapports annuels de performance suivant un dispositif allégé sont disponibles ;
- la reddition des comptes autour du PND aux niveaux national, sectoriel, ministériel, régional et local est facilitée par le SISER.

4. METHODOLOGIE

La mise en place du SISER au Togo se fera par le Ministère de la Planification du Développement et de la Coopération avec l'assistance technique du PNUD. Le PNUD fera l'assurance qualité des travaux du consultant qui sera recruté. Le PNUD en étroite collaboration avec le MPDC proposera la plateforme informatique adéquate au contexte et besoin du Gouvernement pour le suivi du PND.

5. RESPONSABILITE DU CONSULTANT

Sous la supervision du Ministère de la Planification du Développement et de la Coopération, le consultant devra notamment :

- proposer une note méthodologique de mise en place du SISER soumise à validation du MPDC ;

- produire un plan de suivi-évaluation du PND comme guide explicitant le dispositif, les mécanismes, rôles et responsabilités, tous les outils, les procédures et les produits attendus du suivi-évaluation du PND ;
- contribuer à l'opérationnalisation du SISER au niveau du MPDC et au niveau sectoriel et régional;
- appuyer la mise en place de la plateforme informatique et la production de la note technique d'utilisation;
- Contribuer à la formation d'un pool d'utilisateurs de l'outil réaliser deux (2) notes synthétiques (trimestrielle et semestrielle) de suivi du PND ;

6. PROFIL DU CONSULTANT

Qualification académique

Diplôme : BAC + 5 en planification du développement, économie, statistique ou tout autre diplôme équivalent

Expérience professionnelle et compétences requises

- Au moins sept (07) ans d'expérience avérées dans le domaine du suivi-évaluation des stratégies et plans de développement ;
- Au moins cinq (05) ans d'expérience dans la collecte et l'analyse des données quantitatives et qualitatives ;
- Au moins 02 missions similaires effectuées en Afrique ;
- Bonne connaissance du fonctionnement du cadre institutionnel des ministères, des institutions de la République, du secteur privé et de la société civile ;
- Bonne familiarité avec les plans de développement en Afrique.

7. DUREE DE LA MISSION

La durée totale de la mission est estimée à 45 jours ouvrés qui pourraient s'étaler sur au maximum 6 mois.

8. DOSSIER DE CANDIDATURE

Le candidat à la présente mission devra présenter sa proposition composée de l'offre technique et l'offre financière.

8.1 Offre technique¹

¹ Police Arial, interligne 1.15, taille 11

Elle est composée d'un CV, d'un P11 et d'une note méthodologique. Le CV devra être succinct (maximum 5 pages) et ne mettra en exergue que l'expérience et les compétences requises et d'autres qui seraient pertinentes pour la mission. La note méthodologique incluant un calendrier de mission sera de 5 pages au maximum. Joindre également une copie du ou des dernier(s) diplôme(s) pertinent(s) pour la mission.

Des informations complémentaires pourront être demandées aux candidats dont l'offre technique aura été jugée recevable.

8.2 Offre financière

L'offre financière sera en Dollars US et franc CFA. Elle détaillera les rubriques : honoraires, per diem, déplacements et autres frais ;

Le bureau du PNUD fournira tous les services d'impression, de photocopie et un bureau. Elle précisera les paiements par étape selon les livrables.

9. EVALUATION DES OFFRES

9.1 Critères d'éligibilité

Les consultants nationaux chargés des axes du PND pour être éligibles devront avoir :

- Diplôme : BAC + 5 en planification du développement, économie, statistique ou tout autre diplôme équivalent ;
- Au moins sept (07) ans d'expérience avérées dans le domaine du suivi-évaluation des stratégies et plans de développement.

9.2 Notation technique

Les offres techniques seront notées sur un total de 100 points répartis comme suit :

- au moins cinq (05) ans d'expérience dans la collecte et l'analyse des données quantitatives et qualitatives (20 pts) ;
- au moins 02 missions similaires effectuées en Afrique (20 pts) ;
- connaissance du fonctionnement du cadre institutionnel des ministères, des institutions de la République, du secteur privé et de la société civile (10 pts) ;
- familiarité avec les plans de développement en Afrique (10 pts)
- niveau de compréhension par le consultant de la mission et cohérence de la proposition avec les TDRs (40 pts).

9.3 Analyse cumulative (Note Pondérée)

Le contrat sera attribué au consultant dont l'offre évaluée, aura reçu la note la plus élevée sur l'ensemble préétabli des critères pondérés technique et financier spécifiques à cette invitation.

9.4 Pondération

La pondération retenue pour l'évaluation des offres est la suivante :

- Pourcentage de l'offre technique : 70% ;
- Pourcentage de l'offre financière : 30%.

Seules les candidatures ayant obtenu un minimum de 70 points suite à l'évaluation des offres techniques seront prises en considération pour l'évaluation financière. Après vérification de l'adéquation entre les propositions financière et technique, chaque offre financière recevra une note financière (Nf) calculée par comparaison avec la proposition financière la moins-disant (Fm) de la manière suivante :

$Nf = 30 \times Fm / F$ (F étant le montant de la proposition financière évaluée).

Pour finir, les propositions seront classées en fonction de leurs notes technique (Nt) et financière (Nf) combinées, avec application des pondérations (70% pour la proposition technique et 30% pour la proposition financière) pour aboutir à une note globale (NG = Nt+Nf).

L'offre sera adjugée à l'égard de la soumission ayant obtenu la note totale pondérée la plus élevée tout en tenant compte des principes généraux du PNUD (coût et efficacité). Le PNUD ne s'engage en aucun cas à choisir forcément le Consultant offrant le plus bas prix.

La Proposition doit être soumise par e-mail à l'adresse procurement.tg@undp.org, ou déposée sous pli fermé au siège du PNUD (40, avenue des Nations Unies, à Lomé) au **plus tard le 09 février 2020**. La mention « **Recrutement d'un Consultant national pour l'appui à la mise en place du système intégré de suivi-évaluation et de reporting (SISER) du plan national de développement** » devra figurer sur le pli déposé ou en objet de l'e-mail.